

Organisation des grands Herbiers de Genève

Autor(en): **Hochreutiner, B. P. G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Candollea : journal international de botanique systématique = international journal of systematic botany**

Band (Jahr): **9 (1942-1943)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-880449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ORGANISATION DES GRANDS HERBIERS DE GENÈVE

COMMENTAIRES ET DIRECTIVES

PAR

B. P. G. HOCHREUTINER
DIRECTEUR

Les deux grandes collections genevoises, d'une part, le Conservatoire de botanique — autrefois les herbiers Delessert et de Candolle — et, d'autre part, l'Herbier Boissier, ont été organisées en suivant des méthodes très diverses. A l'intérieur même de chacune d'elles, les arrangements ont souvent varié avec les divers groupes systématiques ; enfin, des parties très considérables n'avaient jamais été classées. Aussi, pour retrouver un spécimen, était-il nécessaire de s'adresser dans chaque établissement à l'un des botanistes qui fût au courant de toutes ces particularités.

Quand ces collections ont été placées sous notre direction, nous avons eu l'ambition de les organiser de telle sorte qu'un visiteur, même non prévenu, pût s'y retrouver seul, comme dans une bibliothèque bien rangée.

Pour cela, il fallait adopter une méthode générale et l'appliquer partout.

Cependant, c'était là une impossibilité, parce que, même en appliquant partout la méthode la plus expéditive, c'est-à-dire l'ordre alphabétique, bien des dizaines d'années eussent été nécessaires pour atteindre le but, tant la bigarrure était grande.

Il était donc pratique d'utiliser l'ordre existant, lorsque celui-ci avait été appliqué d'une manière rigoureuse, prolongée ou même définitive à une collection entière ou à un groupe, à condition que cet ordre n'entraînât pas de trop grandes pertes de temps pour les intercalations successives de matériaux nouveaux.

C'est ainsi que l'organisation systématique a été conservée dans les herbiers clos, c'est-à-dire dans les herbiers où l'on n'intercale

plus rien. L'arrangement systématique a été maintenu également, au Conservatoire de botanique, dans l'Herbier d'Europe qui était complètement organisé et dans plusieurs embranchements de Cryptogames où les intercalations sont plus rares que pour les Phanérogames. Chez ces derniers, au contraire, l'ordre alphabétique, utilisé déjà partiellement à l'Herbier Boissier, a été étendu au Conservatoire de botanique. Cet ordre a été appliqué aussi aux Cryptogames vasculaires.

D'une manière générale, il a donc fallu faire une combinaison entre ce qui existait déjà et la méthode uniforme adoptée.

La bigarrure subsiste, par conséquent, mais réduite à sa plus simple expression.

Le soussigné a l'ambition qu'en lisant les lignes qui suivent, un botaniste, ou même un étudiant, pourra trouver, tout seul, les spécimens à consulter.

C'est là le but de ces explications.

Si, actuellement, ces réformes ne sont pas encore exécutées, au point de pouvoir dire que tout est en ordre, néanmoins, en suivant encore pendant quelques années les directives indiquées, l'ordre sera général. Alors, malgré le personnel restreint, les intercalations pourront aussi être faites au fur et à mesure de l'arrivée de nouvelles collections et les herbiers resteront toujours en ordre, c'est-à-dire consultables dans toutes leurs parties.

Pour donner une idée de l'organisation actuelle, nous allons passer en revue successivement les collections du Conservatoire de botanique, à la rue de Lausanne, et celles de l'Herbier Boissier qui sont à l'Université.

CONSERVATOIRE DE BOTANIQUE

On sait que cette institution comprend quatre herbiers principaux et quelques petites collections spéciales, comme les Diatomées de Brun l'herbier du Paraguay de Hassler¹, l'herbier des orchidées de Hellmayr², etc.

¹ Une série très complète de Hassler ayant été intercalée dans l'Herbier général, il n'y a aucun inconvénient à conserver à part l'herbier personnel de Hassler. Il occupe des armoires, à la fin de l'Herbier général.

² Cette collection se trouve à la fin de l'Herbier d'Europe.

Les quatre herbiers principaux sont :

1) **L'Herbier de Candolle** dit « du **Prodrome** », herbier clos, comprenant tous les « types » du *Prodomus systematis naturalis regni vegetabilis*. Il est entièrement rangé selon l'ordre systématique adopté pour cet ouvrage.

Il est logé dans des armoires spéciales, au 2^{me} étage du Conservatoire de Botanique.

2) **L'Herbier Burnat**, herbier clos, comprenant la collection générale d'Europe et la collection spéciale des Alpes Maritimes d'Emile Burnat.

Cet herbier, monté sur papier blanc, est conservé dans des boîtes en carton disposées sur des étagères, tout le long du côté N. de l'entresol. La collection d'Europe est rangée d'après le *Conspectus Florae europaeae* de Nyman ; celle des Alpes Maritimes, d'après la *Flore des Alpes maritimes* de Burnat.

3) **L'Herbier d'Europe** est composé surtout de collections locales, données par des particuliers, ou de petites séries acquises de temps à autre. Cet herbier fut complètement rangé, autrefois, d'après l'ordre systématique d'Engler et Prantl, *Natürliche Pflanzenfamilien*, et d'Ascherson et Graebner, *Synopsis der Mitteleuropäischen Flora*. Il doit donc rester dans cet ordre et il augmente au fur et à mesure des arrivages. Ceux-ci sont intercalés à leur place systématique, après que leurs spécimens ont été pourvus d'étiquettes rappelant la date de l'intercalation, le nom du donateur et les circonstances du don ou bien le mode de l'acquisition.

Cet herbier est monté sur des feuilles doubles de papier gris, classées elles-mêmes dans des chemises grises¹, plus grandes, portant des étiquettes avec « Herbier Delessert, collection d'Europe » et le nom de chaque espèce. Ces chemises sont rangées par ordre géographique, lorsque le nombre des plantes d'une même espèce le permet.

L'ensemble se trouve dans des armoires semblables à celles de l'Herbier général et logées tout le long du côté sud².

¹ Voir plus loin leur dimension exacte qui est la même que dans l'Herbier général.

² Cet herbier n'a pas été intercalé dans l'Herbier général, pour ne pas noyer les plantes exotiques dans la masse des plantes d'Europe et surtout du voisinage de Genève.

La numérotation des armoires et un *index alphabétique* des genres et des espèces permettent de retrouver immédiatement les plantes que l'on veut consulter.

4) **L'Herbier général** fut constitué, au début, par les collections de Benjamin Delessert, desquelles on a pu dire que c'était là le plus vaste herbier qu'un particulier eût jamais rassemblé.

A cette masse de matériaux, dont la majeure partie n'était pas classée, sont venues s'ajouter les collections d'Alioth et Micheli, Peyron, Moricand, Wesmael, Huet du Pavillon, Pittard, Saint-Lager et surtout de Candolle, pour mentionner quelques exemples seulement, parmi les plus importants. Une bonne partie de ces matériaux n'était pas classée non plus.

L'organisation d'une quantité aussi énorme de spécimens constituait donc une entreprise exigeant beaucoup de temps et un personnel très nombreux. Un classement systématique fut entrepris et, quoiqu'il ait été poursuivi pendant bien des années, il ne pouvait aboutir qu'à un résultat partiel, d'autant plus que le nombre des collaborateurs à ce travail fut toujours minime.

C'est pourquoi, après trois ans d'études et d'enquêtes auprès de nombreux herbiers, il fut décidé qu'une nouvelle méthode serait adoptée et qu'en principe l'ordre alphabétique, beaucoup plus expéditif et permettant l'emploi de main-d'œuvre non qualifiée, serait utilisé désormais pour ranger les genres dans les familles et les espèces dans les genres. On trouvera plus loin les prescriptions qui en règlent l'application.

Ajoutons que l'Herbier général occupe, au premier et au second étage, les grandes armoires situées le long des deux côtés nord et sud du Conservatoire. Ces armoires sont placées les unes à côté des autres et forment des séries parallèles laissant entre elles des couloirs dont chacun se termine par une fenêtre. La série des familles et des grands groupes, rangés systématiquement d'après Engler et Prantl, commence au premier étage dans l'angle N. O. pour se continuer jusqu'à l'angle N. E. et reprendre à l'angle S. O. jusqu'à l'angle S. E., et la même chose au second étage. Les armoires sont numérotées en suivant, pour un visiteur se déplaçant toujours de gauche à droite ¹.

¹ Du côté sud, pour réaliser cette disposition de gauche à droite, il était nécessaire, pour chaque couloir, que la première armoire fût au

Vu les acquisitions très nombreuses de ces dernières années, le manque de place s'est fait sentir et les collections de *Cryptogames* (Algues, Champignons, Lichens, Muscinées et Cryptogames vasculaires) ont été transférées au *premier étage de la Villa Mon-Repos*¹. Elles y occupent des armoires identiques à celles du Conservatoire et numérotées de la même manière.

Cependant, ces groupes ayant été rangés autrefois dans un ordre systématique relatif, ils sont conservés dans cet ordre, à savoir :

Les ALGUES sont rangées par ordre des familles et des genres d'Engler et Prantl, *Natürliche Pflanzenfamilien*, I. ed., (sauf les Chlorophycées, Conjugées et Characées, rangées d'après la II. éd.). Dans les genres, les espèces se suivent dans l'ordre de De Toni, *Sylloge Algarum*² et, dans quelques grands genres, par ordre alphabétique.

Les CHAMPIGNONS, les LICHENS et les MOUSSES sont rangés par ordre des familles et des genres du système d'Engler et Prantl et, dans les genres, les espèces sont classées alphabétiquement³.

Les HEPATIQUES sont rangées systématiquement par genres et par espèces dans l'ordre du *Species hepaticarum* de Stephani.

Les CRYPTOGRAMES VASCULAIRES ont été rangés par ordre alphabétique des genres et des espèces, comme les autres plantes vasculaires, mais en traitant les Psilotées, Filicinées, Hydropteridées, Equisetées, Lycopodiées et Isoétées comme des familles, à l'intérieur de chacune desquelles tous les genres sont rangés par ordre alphabétique.

Les PHANEROGAMES. Dans ce groupe, le plus important de tous, et qui est resté au Conservatoire, il faut donner de plus amples détails. Depuis plusieurs années, les directives suivantes ont été appliquées : (Naturellement, elles ne sont pas encore mises en pratique partout, d'une façon rigoureuse, parce que cette organisation n'est pas terminée, — il s'en faut de peu cependant).

fond du couloir, à droite de la fenêtre et la dernière au fond du couloir, à gauche de la fenêtre. Pour passer d'un couloir à l'autre il faut donc sauter du fond d'un couloir au fond du couloir suivant. Cette disposition ayant été adoptée, depuis 1904, pour les herbiers et la bibliothèque, elle a été maintenue.

¹ C'est là que nous avons logé aussi les doubles pour les échanges.

² Pour autant que cela était possible.

³ Seul, le genre *Sphagnum* a été classé systématiquement.

- I. Les *familles* sont rangées d'après l'ordre d'Engler et Prantl., *Natürliche Pflanzenfamilien*. (Étiquettes fixées aux étagères).
- II. Les *genres* sont rangés par ordre alphabétique dans les familles¹. (Étiquettes blanches dépassant à droite.)
- III. Les *espèces* sont rangées par ordre alphabétique dans les genres. Elles sont contenues dans des feuilles doubles de papier gris, fort, ayant les dimensions suivantes : 42,5 × 26 cm. Chaque feuille porte, sur une étiquette non proéminente, l'indication : « Herbar Delessert, collection générale » et le nom de l'espèce² ; elle contient tous les spécimens de cette espèce, sauf s'ils sont trop nombreux et forment un fascicule trop épais. On divise alors le paquet, à moins qu'il y ait des distinctions variétales pour lesquelles on utilise aussi des chemises séparées. Les spécimens eux-mêmes sont conservés dans des feuilles doubles de papier plus mince et d'un format un peu réduit, soit 39-40 × 25 cm.
- IV. Pour les grands genres qui comportent plus de quatre paquets, les spécimens sont d'abord séparés en *deux* groupes : *Ancien Monde* et *Nouveau Monde*, et c'est dans chacun de ces groupes que les espèces sont rangées par ordre alphabétique. (Des étiquettes rouge-orange dépassant à gauche indiquent les plantes de l'Ancien Monde et des étiquettes roses le Nouveau Monde.)
- V. Dans les très grands genres, comportant plus de neuf paquets, les spécimens sont classés d'abord géographiquement, en *six* groupes qui sont les suivants :
 - a) *Océanie, Insulinde et Australie* : toutes les îles, y compris les îles de la Sonde et les Philippines, puis Nouvelle-Zélande, Tasmanie, St-Paul, Kerguelen, Prince Edouard, Tristan d'Acunha, etc., et toute l'Antarctide. (Étiquette grise.)

¹ Dans la famille des Composées, les genres sont rangés d'après l'ordre systématique d'Engler et Prantl, parce que cette famille est si vaste, qu'elle correspond presque à une classe. L'ordre alphabétique y juxtaposerait donc des genres par trop hétérogènes, comme des *Hieracium* et des *Helianthus*. Un index alphabétique manuscrit, placé en tête de la famille, permet du reste de retrouver instantanément un genre donné. Ajoutons aussi que, pour le moment, les Malvacées sont encore dans l'ordre systématique (1942).

² Le nom de l'espèce était écrit au milieu de l'étiquette ; plus récemment, nous l'avons écrit tout au bas, afin de pouvoir le lire en écartant un peu les feuillets, sans défaire le paquet.

- b) *Asie*, y compris Formose, Japon, etc., puis, les îles Nicobar, Andaman, etc. A l'ouest, jusqu'au Canal de Suez et y compris aussi le Dodécanèse et les îles très proches de l'Asie Mineure, comme Mytilène, Chios, Samos, etc. (Étiquette jaune.)
- c) *Europe*, jusqu'à l'Oural et au Caucase, Transcaucasie comprise, puis, d'une part, l'Archipel, avec Lemnos, la Crète, Malte, etc., et, d'autre part, l'Islande, Jan Mayen, etc. (Étiquette verte.)
- d) *Afrique*, y compris Seychelles, etc., puis Ste-Hélène. (Étiquette brune.)
- e) *Amérique du Nord*, jusqu'à la frontière sud du Mexique et, y compris, les îles Aléoutiennes et le Groenland. (Étiquette bleue.)
- f) *Amérique du Sud*, y compris l'Amérique centrale et toutes les îles du Golfe du Mexique, d'une part, ainsi que les îles Galapagos et Juan Fernandez d'autre part. (Étiquette mauve.)

C'est à l'intérieur de chacun de ces groupes que les spécimens sont rangés par ordre alphabétique des espèces. Ces groupes sont indiqués par des étiquettes colorées dépassantes, placées tout au bord, à gauche.

VI. A la fin de chaque grand genre, où des arrangements géographiques ont été réalisés, on réunit sous le titre de « *Patria ignota* » (étiquette blanche dépassant à gauche) tous les spécimens dont l'origine est inconnue et, éventuellement, les espèces cultivées dans les jardins botaniques, mais pas nécessairement les plantes de grande culture dont les spécimens porteraient l'indication de leur origine.

VII. Les espèces indéterminées sont réunies à la fin de chaque genre et éventuellement, pour les grands genres, à la fin de chaque groupe géographique, sous l'étiquette « *indeterminata* » (étiquette blanche encadrée), placée à gauche à 3 cm. du bord, afin de ne pas être cachée par l'étiquette « *Patria ignota* » placée juste au-dessus.

A la fin des familles et des embranchements les indéterminées seront classées géographiquement.

Pour les **prêts de matériel** d'herbier, une fiche dépassante doit remplacer les spécimens absents et porter un nom et une date.

Naturellement, les prêts au dehors sont consignés en même temps sur un registre.

Pour ce qui est des **doubles** que nous échangeons, nous en gardons note également sur des registres à feuilles mobiles, portant aussi l'indication des prestations du correspondant, afin de pouvoir faire le bilan des échanges.

5) **Bibliothèque.** Nous ajouterons quelques détails au sujet de la bibliothèque. Celle-ci est logée à l'entresol et classée par « *corps* » numérotés de 1 à x, étant bien entendu que certains corps à construire ne se trouvent pas encore à leur place projetée. Par conséquent, à cette place, il était pratique de sauter autant de numéros que de corps projetés, afin — plus tard — de ne pas avoir à changer la numérotation et, naturellement, aussi les « cotes » sur les livres et sur les fiches.

On devra donc tenir compte du fait qu'il y a parfois interruption dans la numérotation, ce qui n'a pas d'inconvénient, les numéros se suivant, en tous cas, par ordre de grandeur.

Pour la numérotation des corps de bibliothèque, on a suivi le même système que pour les armoires de l'Herbier, en allant de gauche à droite et avec la complication décrite ci-dessus, p. 4, note 1, pour les corps disposés du côté sud.

Au premier étage, dans l'antichambre formant Annexe (indiquée comme telle sur les fiches du fichier) on a logé les ouvrages généraux, non spécifiquement botaniques ; ils sont disposés dans des corps de bibliothèque numérotés de 1 à 8.

Dans chaque « corps », partout dans la bibliothèque, les étagères sont annotées de haut en bas au moyen des lettres A, B, C, D, etc. En outre, on s'est toujours efforcé, autant que possible, de grouper les ouvrages par matières et de placer les volumes, sur chaque étagère, par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Pour la *consultation*, chaque volume sorti du rang doit être immédiatement remplacé par un carton portant le nom de l'emprunteur ; ce carton est ôté, lorsque le livre est remis en place.

Le catalogue a été fait, naturellement, sur fiches et celles-ci sont rangées par ordre alphabétique des noms d'auteurs.

6) **Musée.** Au-dessous de l'entresol, au rez-de-chaussée, se trouve un musée ouvert au public tous les jours de 14 à 17 heures, sauf le

samedi et le dimanche. Ce musée contient cependant des collections dont beaucoup de spécimens se rapportent aux matériaux d'herbier. Ces spécimens portent des renvois aux exsiccata, comme ceux-ci portent des numéros permettant de se référer aux spécimens du musée, jugés trop encombrants pour être insérés dans les herbiers.

Il convient donc de résumer ici en quoi consistent les collections du musée.

Il y en a cinq dont deux — *b* et *c* — sont particulièrement importantes comme références.

a) *La collection de produits végétaux*, intéresse surtout le grand public; elle est contenue dans la partie supérieure des vitrines. Il y a là, rangés par matières, des fibres, des produits comestibles et pharmaceutiques, des gommes, des résines, des poisons végétaux, etc.

b) *La collection de fruits et graines* est rangée par ordre alphabétique des familles, des genres et des espèces. Cette collection est logée dans la partie inférieure des vitrines qui sont numérotées elles-mêmes, en allant de gauche à droite, comme dans les herbiers. Une partie se trouve aussi dans les tiroirs sous la vitrine des champignons.

c) *La collection de bois* est rangée par ordre des familles naturelles d'Engler et Prantl et par ordre alphabétique à l'intérieur des familles et des genres. Cette collection est logée dans les vitrines adossées au mur du fond et, en partie, dans des tiroirs.

d) *La collection morphologique et biologique* illustre quelques adaptations particulièrement frappantes dans le règne végétal; par exemple, elle comprend une collection remarquable de parasites végétaux phanérogamiques, tels que divers *Rafflesia*, *Balanophora* et d'autres. On y voit aussi des plantes myrmécophiles, xérophiles, etc. Cette collection est logée dans quatre vitrines plus petites, étroites et droites; on y a ajouté la série des céréales de Seringe et des restes végétaux des Lacustres collectionnés par de Candolle.

e) *Une petite collection de champignons*, dont certains spécimens se rapportent aussi à des exsiccata de l'Herbier, est logée dans une vitrine placée au-dessus du meuble à tiroirs contenant une partie des graines et des bois.

HERBIER BOISSIER

Nous ajouterons maintenant, aussi, quelques renseignements sur les collections réunies à l'Université, sous ce nom. Elles se composent essentiellement de trois parties : l'Herbier Edm. Boissier, l'Herbier Barbey-Boissier et la bibliothèque.

Comme au Conservatoire de botanique, les armoires d'herbier se suivent en allant de gauche à droite et les corps de bibliothèque en général, aussi.

1. — **L'Herbier Edmond Boissier**, collection close est constituée surtout par des plantes méditerranéennes et rangée d'après le *Flora orientalis*, même pour les spécimens récoltés par Boissier en dehors de la dition étudiée.

C'est une collection qu'on peut donc qualifier encore de locale, puisqu'elle n'embrasse pas le monde entier¹.

Un catalogue alphabétique, sur fiches, des genres représentés dans cet herbier permet de trouver immédiatement le paquet voulu, les paquets étant tous numérotés et les numéros figurant sur les fiches.

2. — **L'Herbier Barbey-Boissier**, herbier général, où l'on intercale encore tout ce qui est acquis, en fait de collections provenant des cinq parties du monde.

Cet herbier est très riche en Cryptogames. William Barbey-Boissier s'y intéressait particulièrement et fit l'acquisition de nombreuses séries de types, comme ceux de Hedwig, Schwægrichen pour les Mousses, de Jack pour les Hépatiques, de Schærer, de Muller, etc., pour les Lichens, de Fuckel pour les Champignons. Ces séries sont conservées à part.

William Barbey acheta encore bien d'autres collections et il y a lieu de noter ici que le soussigné vient d'acquérir aussi l'herbier Beauverd qui doit être incorporé à l'herbier Barbey-Boissier. La plupart de ces collections étaient dans un ordre souvent impossible à

¹ Cette indication ne doit pas être prise dans son sens absolu, parce que des intercalations nombreuses et diverses ont été faites par E. Boissier jusqu'à sa mort. C'est après celle-ci, que William Barbey-Boissier commença à séparer ses collections de celles de son beau-père, ainsi qu'en témoigne l'étiquette reproduite ci-après et épinglée à l'intérieur du plus grand nombre des chemises de l'herbier Barbey-Boissier. Cette étiquette porte : « Post. cl. BOISSIERI obitum (25 Sept. 1885) insertum ».

déceler et où il était très difficile de retrouver un groupe désiré. C'est pourquoi, les normes suivantes ont été adoptées pour une organisation générale :

Les ALGUES sont maintenant entièrement rangées d'après De Toni, *Sylloge algarum*.

Les CHAMPIGNONS sont rangés, pour les familles et les genres, d'après Engler et Prantl et, par ordre alphabétique des espèces, dans chaque genre. (Arrangement en voie d'exécution.)

Les LICHENS, comprenant surtout les vastes collections de Muller argov., comportent deux séries : Lichens européens et Lichens exotiques. Ils sont rangés dans un ordre inédit qui fut préconisé par Muller et qui figure sur un tableau manuscrit annexé à cet herbier. Cependant de nombreuses collections spéciales attendent d'être intercalées et elles le seront au fur et à mesure que l'arrangement général progressera. Celui-ci devra être le même que pour les groupes suivants, à savoir : Ordre alphabétique pour tous les genres, sans distinction de familles et ordre alphabétique des espèces dans les genres.

Les collections de lichens sont au second étage de l'Université, avec la bibliothèque; alors que tous les herbiers sont logés au troisième étage.

MOUSSES. — L'ordre alphabétique a été adopté pour tous les genres, sans tenir compte des familles, et l'ordre alphabétique des espèces dans les genres. (Arrangement terminé.)

HEPATIQUES. — Idem. (Arrangement en voie d'exécution.)

CRYPTOGAMES VASCULAIRES. — L'ordre alphabétique a été suivi pour les genres à l'intérieur de chacun des groupes suivants : *Lycopodiées*, *Equisetées*, *Psilotées*, *Fougères* proprement dites et *Isoëtées*, sans tenir compte des familles.

PHANEROGAMES. — *Familles* rangées d'après le système d'Engler et Prantl.

Genres rangés et numérotés d'après l'Index de Durand, c'est-à-dire le système de Bentham et Hooker : *Genera plantarum*.

Espèces rangées alphabétiquement dans chaque genre.

Ce classement ayant été adopté dès le début, il n'y avait qu'à le continuer.

On appliquera cependant une petite modification, facilitant une consultation rapide de l'Herbier : Dans les *grands genres* comptant plus de 3 paquets, les spécimens seront rangés d'abord géographiquement, suivant qu'ils proviennent de l'Ancien ou du Nouveau Monde, et, cela, avant le classement alphabétique des espèces. Pour les genres comptant plus de 6 paquets, on classera en premier lieu d'après les 6 continents, tels qu'ils sont définis pour l'Herbier général du Conservatoire de botanique et avec les mêmes couleurs.

Le nombre-limite des paquets est réduit ici, parce que les paquets de l'Herbier Boissier sont plus gros que ceux du Conservatoire de botanique.

L'arrangement matériel est un peu différent de celui du Conservatoire de botanique. Les spécimens sont fixés sur des feuilles simples de papier gris, portant l'indication *Herbier Barbey-Boissier*, au timbre humide.

Ces feuilles sont placées dans des chemises (feuilles doubles) timbrées de même et à chacune desquelles une étiquette est fixée, portant la mention : *Herbier Boissier* et le nom de l'espèce. En principe, tous les spécimens d'une espèce sont groupés dans une chemise, sauf pour les grands genres où l'on a appliqué l'ordre géographique sus-indiqué.

Les noms de genres sont sur des étiquettes blanches, dépassant à droite ou à une petite distance, de manière qu'elles ne se recouvrent pas les unes les autres. Les étiquettes de couleur sont à gauche, comme au Conservatoire de botanique. Les espèces indéterminées sont groupées à la fin des genres. Parfois, dans les grands genres, de petites fiches indiquent le début de chaque lettre de l'alphabet dans l'arrangement des espèces ¹.

3. — **Bibliothèque.** — Un nouveau catalogue, sur fiches perforées, semblables à celles de la bibliothèque du Conservatoire de botanique, mais de couleur jaune, a été élaboré, afin d'enregistrer tous les ouvrages dont un bon nombre n'étaient pas « cotés ». Ces fiches pourront être intercalées dans le fichier du Conservatoire de botanique, si cela devient nécessaire et, grâce à leur couleur, elles se distingueront facilement.

Pour la bibliothèque, on a suivi aussi la même méthode qu'au Con-

¹ C'est une mesure provisoire, parce qu'au moment où le classement géographique aura été introduit partout, elle sera pratiquement superflue.

servatoire, mais, autrefois, de multiples adjonctions ayant été faites après coup, souvent il s'est produit que plusieurs *corps* de bibliothèque portent le même numéro et soient distingués par l'adjonction de *bis, ter, quater*, etc. Pour la même raison, il est arrivé à diverses reprises qu'au-dessus de la numérotation normale des étagères, au moyen des lettres A, B, C, etc., on a superposé des étagères nouvelles, portant de petites lettres : a, b, c, etc. Rien n'a été modifié à cela dans le nouveau catalogue, parce qu'il aurait fallu changer la numérotation de tous les corps de bibliothèque et toutes les « cotes » des livres dans l'ancien catalogue qui est utilisé jusqu'à la terminaison du nouveau.

Enfin, un meuble de bibliothèque a été ajouté, qui peut s'adapter à la bibliothèque du Conservatoire de botanique — si l'union des deux grands herbiers genevois se fait un jour. Dans ce meuble, les « corps » ont donc été numérotés avec des chiffres élevés, faisant suite à ceux de l'institution précitée. L'interruption dans la numérotation des *corps* n'est pas plus gênante ici qu'au Conservatoire et pour les mêmes raisons.

4. — **Pour la consultation** de l'Herbier et de la bibliothèque et pour les prêts, les directives sont les mêmes qu'au Conservatoire de botanique.
